

Image not found or type unknown



Document panneau photovoltaïque garantie

Par **Iroche**, le **14/03/2011** à **10:44**

Bonjour, j'ai installé des panneaux photovoltaïques en mars 2010, j'ai des soucis pour avoir toute la garantie auprès de l'installateur, qui me garantit 20 ans sur les panneaux et l'onduleur qui est marqué sur la facture mais aucune attestation qui me donne avec une facture ou l'onduleur a été modifié sur le devis mais pas sur la facture ainsi que les bacs alu remplacés par bac intersol et 16 panneaux au lieu de 14, je pense qu'il se moque de moi, je voudrais savoir les démarches pour me défendre après avoir lui déjà adressé une mise en demeure